

## actualité

**Des véloparcs en gare de Belfort,** ça y est ! Notre concertation avec la SNCF a fini par aboutir. Les quais accueillent désormais une vingtaine de parkings-vélo semblables à ceux que l'on trouve (insuffisamment) dans la ville.

**Une VéloStation à Belfort, c'est possible et urgent.** Car sans réparateurs (il n'en reste plus qu'un seul à Belfort), c'est la pratique du vélo qui risque de baisser. *Véloxygène* a déposé l'automne dernier en mairie de Belfort un projet complet d'étude de faisabilité sur le sujet. Le terme «VéloStation» désigne un concept qui comporte généralement les éléments suivants : un pôle qui offre un ensemble de services autour du vélo, dont la colonne vertébrale est souvent un parking-vélos avec gardiennage. Autour de ce parking se groupent, selon les besoins identifiés, d'autres services : entretien, réparation, location, vente d'accessoires, recyclage des vieux vélos, services de transport, etc.

### **Belfort va asphyxier ses quartiers !**

Après les Forges (desserte sous-vosgienne), la Pépinière (liaison avec le multiplexe), voici venu le tour des Glacis (liaison routière rue Parant - rue de la Paix). Alors que les quelques hectomètres de cette nouvelle liaison inter-quartiers pourraient très bien être réservés aux piétons, rollers et cyclistes, voire aux bus, les élus vont à nouveau à l'encontre de l'intérêt des populations en bétonnant nos derniers espaces verts au profit du trafic automobile. Pendant que l'insécurité routière, la pollution et l'effet de serre font tant de dégâts, cette attitude qui prône insidieusement l'incivisme est devenue insupportable !

## le clou dans l'oeil

### **Pas de retraits de points pour les cyclistes**

**O**n entend régulièrement parler des cyclistes verbalisés parce qu'ils ont «grillé» un feu ou «glissé» un stop... Soit. Mais on leur retire souvent à cette occasion des points de permis de conduire. Ce qui est contraire aux textes.

En effet, la circulaire du 23 novembre 1992 (JO du 24.11.1992) est claire : «Une infraction au Code de la route commise à bicyclette, avec une voiturette ou au volant d'un tracteur agricole, ne donne pas lieu à un retrait de permis mais reste passible d'une sanction pénale».

Si vous avez été victime d'un retrait de points dans ces conditions, vous pouvez demander à récupérer vos points injustement retirés. Comment faire ? Tout simplement en procédant à un recours gratuit auprès du préfet (bureau du permis à points à la Préfecture). Autre procédure, mais plus lourde : le Tribunal administratif. Nul n'est censé ignorer la loi, répète-t-on souvent dans les tribunaux. Encore moins la Police...

**Michèle Greif.**

*Véloxygène. Association agréée de cyclistes urbains. Siège : Centre-culturel et social Belfort-Nord, rue des Frères Lumière - 90000 Belfort. E-mail : veloxygene@infobox.fr. Membre de la FUBicy (fédération française des usagers de la bicyclette). Bureau : Daniel Lacaille (président; 03.84.26.04.64). Michèle Greif (secrétaire; 03.84.21.02.56). Emmanuel Baumont (trésorier), Marc Pillet, Pascal Beau, Annie Griffon, Régis Coromina.*

# La bicyc**LETTRE** de Véloxygène

N°9 - Juin 2003

## édito

### **Une autoroute en Or massif !**

**250 millions d'euros** pour la mise à 2X3 voies de l'autoroute entre Belfort et Montbéliard ! Soit plus de 1,6 milliard de francs engloutis dans un trou sans fond... Pas moins ! Et combien d'autres millions pour la desserte sous-vosgienne, qui va inonder Belfort de flux automobiles ? Voilà ce qu'on nous propose comme avenir radieux pour améliorer nos déplacements quotidiens ici-bas. Le tuyau à automobiles est jugé trop étroit, alors faut songer à l'élargir. Cela va de soi. D'ailleurs, pourquoi réfléchir à une autre solution ?

Oserions nous brièvement rappeler que ces 250 millions - qui ne souffrent d'aucune contestation chez nos élus - représentent l'équivalent de 30 km de tramway ou de train-tram ? De quoi changer **vraiment et durablement la vie** quotidienne des 300.000 personnes que compte l'Aire Urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt. Le transport sur rail relancé : Delle-gare TGV-Giromagny, TER Lure-Belfort-Héricourt-Montbéliard-Audincourt. L'arrivée du tram sur les grands boulevards (des Glacis aux Résidences). Des parkings-relais créés aux arrêts de tram. Des réseaux cyclables généralisés... Bref, la mobilité pour tous !

Mesdames et Messieurs les Princes qui nous gouvernent. Pourquoi nous abreuver de gargarismes sur le développement durable et, au moment d'orienter les budgets, faire le choix inverse ? Voudriez-vous nous transformer en bovins dans nos auto-immobiles, à regarder les trains vides qui passent, que vous ne vous y prendriez pas autrement.

**Daniel Lacaille.**

**TOUS AU RASSEMBLEMENT !  
CHAMP DE MARS à Belfort  
Samedi 28 Juin - 15H**

Véloxygène  
**interpelle les cyclistes**  
*Port du casque,  
Stand sur l'équipement du vélo,  
Les «points noirs» pour les  
cyclistes,  
Lancement du Cahier de doléances,  
Distribution de plaquettes...*

**Ambiance sympa, dégustative et  
arrosée assurée !**

LA PLANÈTE  
SE RÉCHAUFFE



dessin Charlie Hebdo

### Cahier de doléances : réagissez !

UN CAHIER DE DOLÉANCES permanent pour les cyclistes, c'est la nouvelle idée lancée par *Véloxygène*. Deux siècles après la révolution citoyenne de 1789, voici venu le temps de la Vélorution ! L'objectif du Cahier est de recueillir toutes les doléances des cyclistes et de les répercuter **systématiquement** auprès des décideurs locaux. Il prendra la forme d'un classeur sur lequel chacun pourra rédiger ses doléances par écrit. Les doléances arrivées par courrier ou Internet seront intégrées au classeur.

Contact :

Daniel Lacaille (03.84.26.04.64)  
et [veloxygene@infofax.fr](mailto:veloxygene@infofax.fr)

### COMMUNIQUEZ VOTRE E-MAIL

Les adhérents de *Véloxygène* se mettent en réseau sur Internet pour gagner en efficacité. Adressez votre adresse électronique (ou celle d'une personne proche vers qui nous limiterons nos envois) à : [veloxygene@infofax.fr](mailto:veloxygene@infofax.fr)

### Aménagements cyclables : ça commence à bouger

BELFORT. CONSEIL GÉNÉRAL. ESSERT, DANJOUTIN, VALDOIE, LA BOURBEUSE... les élus de tous bords se mettent enfin à parler vélo. Des discours aux actes, il reste encore de nombreux coups de pédale à donner avant de voir surgir dans nos quartiers les aménagements cyclables que nous réclamons depuis des années. C'est pour cette raison que les membres du bureau de *Véloxygène* ont repris le chemin des mairies. A **Valdoie**, nous participons à une opération très studieuse sur le thème du «Collège à vélo». A **Belfort**, le dialogue avec les adjoints est constructif, mais les kilomètres promis (15 km d'ici à 2007) se font rares : la piste cyclable rue du Fort Hatry (500 m) est la bienvenue, mais son prolongement avenue des Usines poserait des problèmes... financiers (le vélo n'est pas une priorité). La liaison Glacis-Résidences n'est même pas continue, elle empiète sur le domaine piétons tout en aggravant la sécurité des cyclistes en de nombreux points. Le **CG 90** nous associe aux travaux de la Véloroute le long du canal Rhin-Rhône, mais aucune liaison entre Belfort et ce nouvel axe n'est prévue avant... 2007. Les cyclistes prendront leur voiture. La **Communauté de communes de la Bourbeuse** nous a demandé conseil pour son réseau cyclable. Reste à revoir les élus de Danjoutin et Essert.

### A Valdoie, le collège Gosciny roule pour le vélo

AVEC LA PISTE BELFORT-MALSAUCY, Valdoie commence à s'équiper en aménagements cyclables. Aujourd'hui, la commune va plus loin et lance l'opération «**Collège à vélo**». Pour favoriser les déplacements doux, encourager l'activité physique des jeunes, et les familiariser avec la sécurité routière, un projet a été initié par le collège, le Conseil général, et la commune de Valdoie : " Collège à vélo ".

Des aménagements seront nécessaires pour relier le collège à l'axe Belfort-Malsaucy, et de nouvelles pistes devraient être créées.

*Véloxygène* participe activement à deux groupes de travail : «circulation-sécurité» et «aménagement et équipement». Nous avons notamment beaucoup apprécié la bonne implication des élèves. C'est quand même plus sympa et plus sain d'aller à l'école à vélo !

Contact :

Michèle Greif (03.84.21.02.56)  
et [veloxygene@infofax.fr](mailto:veloxygene@infofax.fr)

**Camions à Chamonix.** Le 19 février 2003, sur la rampe d'accès au tunnel, un camion a fini sa course contre le mémorial des familles des victimes de l'accident du 19 mars 1999. Quel symbole !



dessin Charlie Hebdo

### Boutique et librairie *Véloxygène*

Maillots (toutes tailles), guide de bonne conduite, plaquettes *Véloxygène*, etc.

Contact : Michèle GREIF (03.84.21.02.56)

### Abonnez-vous à **VÉLOCITÉ**, la Revue du cycliste urbain (5 numéros, 12<sup>50</sup> euros)

Contact : FUBicy (Fédération française des usagers de la bicyclette)

7, rue Sédillot - 67000 STRASBOURG

Tél : 03.88.75.71.90 - [www.fubicy.org](http://www.fubicy.org)

La FUBicy édite également des brochures techniques et fournit une assistance juridique aux associations.

### le saviez-vous ?

**Faut-il lutter contre la pollution ou s'y adapter ?** A l'occasion d'une campagne d'abattage de platanes, peupliers et acacias, la ville de Lyon a fait savoir que ces arbres seraient remplacés par des essences "sélectionnées pour leur résistance à la pollution". L'association DARLY suggère que les habitants de l'agglomération lyonnaise soient «sélectionnés» suivant le même critère...

**Caen a fêté l'arrivée de son tramway sur pneus.** Cette agglomération de 200.000 habitants bénéficie désormais d'un réseau de 15,7 km pour 34 stations. Alors que les transports en commun se modernisent dans les villes de France, l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt (300.000 habitants) poursuit son inlassable combat en faveur des déplacements... automobiles. La mise à 2X3 voies de l'autoroute reliant Belfort à Montbéliard coûtera la bagatelle de 250 millions d'euros ! De quoi équiper 30 km de lignes de tram. Cherchez les ringards.

**Les aménagements cyclables sont facultatifs.** Un décret du 14/9/1998 a modifié l'article 109 du Code de la route en supprimant l'obligation pour les cyclistes d'emprunter les pistes et bandes cyclables (quand elles existent). L'obligation est seulement imposée, au coup par coup, lorsque le maire l'institue pour une section précise, et ceci après avis du préfet. Elle est donc exceptionnelle.

**Louer un vélo pour 1 euro par jour (7,50 euros la semaine),** c'est l'heureuse initiative proposée par la ville de Poitiers. Le nombre de bicyclettes en location devrait passer de 100 à 400 d'ici à 2 ans.